

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1518 du Jeudi 7 Mai 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



ÉTATS-UNIS



**INAUGURATION OFFICIELLE
DU CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE
À SAN FRANCISCO**

P. 3

MASSACRES DU 8 MAI 1945



**DES PREUVES FLAGRANTES
DE LA BRUTALITÉ DU COLONIALISME**
LIRE ÉGALEMENT L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMIRA BENHIZIA

Pp. 8 et 9

COUPE DE LA CAF (FINALE ALLER)



**USM ALGER - ZAMALEK SC
SAMEDI À PARTIR DE 20H AU STADE DU 5-JUILLET
POUR UN AUTRE
TROPHÉE AFRICAIN**

P. 15

UNE ÉCONOMIE EN TRANSFORMATION PORTÉE PAR LES RÉFORMES



**ALGÉRIE : VERS
UN PIB DE 317 MILLIARDS
DE DOLLARS EN 2026**

● LE FMI PLACE L'ALGÉRIE EN TÊTE DE LA RÉGION MAGHRÉBINE P. 5

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN VISITE OFFICIELLE EN TURQUIE

ALGER ET ANKARA SCELLENT UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

En visite officielle hier en Turquie, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international d'Ankara par son homologue turc, Recep Tayyip Erdoğan. Le chef de l'état coprésidera avec son frère, Recep Tayyip Erdoğan, les travaux de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc.

● UN ACCUEIL OFFICIEL A ÉTÉ RÉSERVÉ AU CHEF DE L'ÉTAT

P. 16

LE SAVIEZ-VOUS ?

POUR SIMPLIFIER L'ACCÈS À LA COUVERTURE SOCIALE

LA CASNOS LANCE DEUX SERVICES NUMÉRIQUES AU PROFIT DES AGRICULTEURS

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a lancé deux (2) services numériques, Himayati 5.0 et Himayati+ au profit des agriculteurs, dont l'objectif est de simplifier les procédures d'accès à la couverture sociale. La chargée de la cellule de communication à la direction générale de la CASNOS, Wafa Bellabidi, a indiqué dans une déclaration à l'APS que la Caisse avait organisé, dimanche dernier, une campagne nationale de sensibilisation au niveau de ses agences à travers l'ensemble du territoire national, suivie de sorties de terrain visant à se rapprocher des agriculteurs afin de « faire connaître ces deux services numériques

dans le cadre des efforts déployés par la CASNOS pour accompagner les agriculteurs, au regard de la nature de leur activité ».

Elle a souligné, dans ce contexte, que le service Himayati 5.0 vise à "accompagner l'agriculteur en lui offrant une formule d'adhésion flexible, reposant sur des cotisations adaptées, lui permettant de bénéficier de ses droits à la couverture sociale".

Quant au service Himayati+, il consiste "à accompagner l'agriculteur pendant les périodes de récolte, de transport et de commercialisation des produits agricoles, en facilitant l'accès aux prestations en nature, dont la carte Chifa", a-t-elle ajouté.



ACCIDENTS DE LA ROUTE 1 MORT ET 198 BLESSÉS EN 24 HEURES



Une personne est décédée et 198 autres ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le décès est survenu dans la commune de Tamanrasset, suite au renversement d'un véhicule léger à proximité de la station de service Lemsili, précise la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains dans les wilayas d'Alger, Aïn Defla, Oran et Mila, ayant causé des brûlures et des gênes respiratoires à deux personnes.

MEDDAHI REÇOIT LA DÉLÉGATION DU GROUPE D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE ITALIE-ALGÉRIE

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a reçu le président du Groupe d'amitié parlementaire Italie-Algérie, M. Andrea Mascaretti, et la délégation l'accompagnant. L'occasion

d'évoquer avec lui les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme, a indiqué mardi dernier un communiqué du ministère.

La rencontre s'est déroulée en présence du président du Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Italie, Kamel Laouissat, de cadres du secteur et d'organismes sous tutelle, en sus du chargé d'affaires de l'ambassade d'Italie en Algérie.

A cette occasion, Mme Meddahi a réaffirmé la volonté de "renforcer la coopération bilatérale avec le partenaire italien et d'intensifier les efforts pour promouvoir le secteur touristique en Algérie", au regard du "rapprochement important entre les deux pays amis et de la profondeur des relations bilatérales les unissant".

Mme Meddahi a, en outre, présenté la stratégie adoptée pour le développement du secteur, conformément à la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fondée sur "la



promotion du tourisme comme l'un des leviers du développement et de la diversification économique du pays". Cette vision tend à "préserver le patrimoine culturel de l'Algérie qui reflète l'histoire de la civilisation humaine, mais aussi son riche héritage civilisationnel qui fait d'elle une destination touristique privilégiée, unique et authentique, notamment grâce à son legs matériel classé patrimoine mondial de l'Unesco", a-t-elle souligné.

Dans ce sillage, la ministre a évoqué les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, insistant sur l'importance de "tirer parti de l'expertise italienne dans les domaines de l'innovation au service du marketing

touristique, de la formation touristique et du développement des compétences des artisans algériens en matière de marketing numérique et de techniques de vente".

Elle a, en outre, abordé "les mécanismes de stimulation des investissements touristiques italiens en Algérie, particulièrement dans le domaine hôtelier et des villages touristiques, au vu des opportunités et des facilitations contenues dans la loi algérienne sur l'investissement", lit-on dans le communiqué.

De son côté, M. Mascaretti a exprimé "la disposition du groupe parlementaire à coordonner avec les instances officielles italiennes en vue de préparer un cadre de coopération dans le domaine du tourisme en Algérie, notamment en ce qui concerne les opérateurs touristiques et les agences de tourisme et de voyages, ainsi que l'investissement dans le secteur".

Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné "l'importance de hisser le niveau de la coopération bilatérale à la hauteur des relations algéro-italiennes", à travers "le renforcement de la présence algérienne dans les manifestations touristiques organisées en Italie et la participation italienne aux grands rendez-vous touristiques en Algérie".

BÉJAÏA

UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE DROGUES DÉMANTELÉ

Les services de la Sûreté de wilaya de Béjaïa ont démantelé un réseau criminel international organisé, spécialisé dans le trafic de drogues synthétiques, et saisi plus de 13 000 comprimés psychotropes, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya.

L'opération, menée par la Police judiciaire en coordination avec les services des douanes, a permis l'arrestation de quatre individus, selon la même source.

L'affaire a été déclenchée suite à la vigilance des éléments de la Police

des frontières, en coordination avec les services des douanes au port de Béjaïa, où une tentative d'introduction d'une importante quantité de drogues dures en provenance de France a été déjouée grâce au scanner, la marchandise étant dissimulée dans des bagages à bord d'un véhicule utilitaire, est-il précisé dans le communiqué.

L'opération de fouille a permis la saisie de 13 225 comprimés psychotropes, ainsi qu'une somme en monnaie nationale contrefaite

estimée à 600 000 DA et 6 320 euros.

Les investigations, menées sous l'autorité du parquet compétent, ont conduit à l'interpellation de trois autres suspects dans les wilayas de Bordj Bou Arréridj, Sétif et Tlemcen, ainsi qu'à la récupération de deux véhicules. Quatre autres individus ont été identifiés, dont un se trouve à l'étranger.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, conclut le communiqué.



QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boutouane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djafar Chibab
Chékhat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email: alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargha@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CONTRÔLE DE CONSTITUTIONNALITÉ

LA TRANSFORMATION QUALITATIVE DU SYSTÈME CONSTITUTIONNEL ALGÉRIEN MISE EN AVANT

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leila Aslaoui, a mis en évidence, mardi dernier à Alger, la mutation qualitative que le système constitutionnel algérien a subie dans le contexte des « efforts continus pour établir un contrôle juridictionnel conforme aux normes internationales ».

Lors de sa supervision de l'ouverture des travaux du troisième Forum international sur « Le rôle du contrôle constitutionnel dans la protection des droits et libertés en Algérie et dans les systèmes comparés », qui s'est tenu au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, Mme Aslaoui a expliqué que « la transformation qualitative dont a bénéficié le système constitutionnel algérien se traduit par un effort constant pour établir le contrôle judiciaire conformément aux normes internationales », elle a aussi mis en avant le rôle du pouvoir judiciaire constitutionnel, comme forteresse imprenable où les droits et libertés sont protégés. Dans ce contexte, elle



a indiqué que l'instauration de la tradition d'organiser un forum international annuel pour la Cour constitutionnelle n'est pas simplement une procédure organisationnelle, mais plutôt « un engagement à faire de la justice constitutionnelle le pilier fondamental de la protection du statut juridique du citoyen », mettant en lumière « l'importance de la rigueur scientifique dans le traitement des questions constitutionnelles ».

À cette occasion, Mme Aslaoui a évoqué le « franc succès » de la deuxième conférence internationale, estimant que ses résultats ont confirmé la nécessité d'améliorer l'accès des citoyens au juge constitutionnel. Quant à elle, Natasha van Rijn, représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, a indiqué que l'organisation de cette rencontre internationale en

collaboration avec la Cour constitutionnelle et sous la présidence honorifique de M. Abdelmadjid Tebboune témoigne d'un « partenariat stratégique de haute qualité » entre les deux entités.

Elle a souligné que le thème du forum se trouve « au cœur des fondements de toute société démocratique », considérant que la justice constitutionnelle représente « une garantie fondamentale de la suprématie de la Constitution et un mécanisme essentiel pour parvenir à un équilibre des pouvoirs », et a également noté les efforts de l'Algérie pour « renforcer son cadre juridique et institutionnel ».

Pour sa part, M. Amar Boudiaf, membre de la Cour constitutionnelle, a expliqué que la justice constitutionnelle est devenue l'un des piliers des garanties des droits de l'Homme face à toute atteinte aux droits et libertés constitutionnellement garantis, notant que ces droits ont connu en Algérie, à l'occasion de la révision de 2020, une évolution significative tant dans leur consécration que dans leur contenu ».

Abir Menasria

L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE SALUÉE

Tous les participants à la 3e Conférence internationale sur le rôle du contrôle constitutionnel dans la sauvegarde des droits et libertés en Algérie et dans d'autres systèmes comparables ont unanimement salué les progrès significatifs réalisés par l'Algérie en matière de justice constitutionnelle grâce à ses réformes « bénéfiques et productives ».

À ce titre, le président de la Cour constitutionnelle suprême de la République arabe d'Égypte, M. Boulos Iskandar Fahmy, a salué l'expertise que possède la Cour constitutionnelle algérienne, considérée comme « l'une des plus significatives dans le monde arabe ».

Le dirigeant égyptien a exprimé sa satisfaction quant à la collaboration entre les cours constitutionnelles algérienne et égyptienne,

soulignant l'importance de leurs rencontres régionales et des assemblées de haut niveau au sein des cours africaines. Il s'est réjoui également de l'organisation de cette conférence, notant qu'elle se tient dans un contexte mondial qui nécessite une coordination optimale entre les pays arabes. Pour sa part, le président du Conseil constitutionnel mauritanien, M. Diallo Mamadou Bathia, a affirmé que le monde traverse actuellement des troubles grandissants se traduisant par un scepticisme de plus en plus fort vis-à-vis des normes du droit international. Il a insisté sur la nécessité pour les nations de la région, y compris l'Algérie et la Mauritanie, de « rassembler leurs efforts pour préserver les réalisations de nombreuses années et éviter qu'elles soient détruites ». Il a également loué le contenu du discours prononcé par le

président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, devant les participants, y percevant « l'écho d'une prise de conscience collective concernant la nécessité d'intensifier la protection des droits dans le contexte des transformations actuelles ».

Dans un avis similaire, le professeur de droit constitutionnel à l'Université de Dublin (Irlande), M. Oran Doyle, a exprimé que les réformes « positives et bénéfiques » entreprises par l'Algérie dans le domaine juridique et constitutionnel visent à « renforcer le respect des droits et libertés » et à « élargir les opportunités pour les citoyens d'accéder à la justice ». Il a également mis en exergue la nécessité d'améliorer la coordination au sein des systèmes judiciaires.

Amira Benhizia

INAUGURATION OFFICIELLE DU CONSULAT GÉNÉRAL D'ALGÉRIE À SAN FRANCISCO

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a présidé la cérémonie d'inauguration officielle du consulat général d'Algérie à San Francisco, où il s'est rendu, mardi dernier, dans le cadre d'une visite de travail qu'il effectue aux Etats-Unis d'Amérique, indique un communiqué du ministère.

L'ouverture de ce nouveau consulat, en présence du consul général et de représentants d'associations algériennes actives dans la circonscription consulaire de San Francisco, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'engagement des hautes autorités du pays à assurer une prise en charge optimale des préoccupations de notre communauté nationale

à l'étranger, à rapprocher l'administration du citoyen et à garantir des services consulaires de qualité", précise le communiqué.

Elle constitue également "un jalon supplémentaire dans le processus de renforcement de notre réseau consulaire à travers les différentes régions du monde", ajoute la même source.

Cet événement a été "l'occasion pour le secrétaire d'Etat de visiter les différents services du consulat, de s'enquérir de leur fonctionnement et de s'informer de près de la nature des prestations fournies au profit de nos ressortissants relevant de la circonscription de ce consulat général, qui couvre 19 Etats de l'ouest des Etats-Unis d'Amérique", conclut le communiqué.



CONFÉRENCE SUR LES MÉDIAS ET LE RÉFÉRENT RELIGIEUX LE RÔLE DE LA PRESSE DANS LA TRANSMISSION DES VALEURS MIS EN AVANT

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le Centre culturel de Djamaâ El-Djazair a tenu, mardi dernier, une conférence intellectuelle intitulée «Expression et responsabilité de la parole : médias et référent religieux dans l'espace de Djamaâ El-Djazair».

Dans son discours à cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazair, le cheikh Mohamed Maamoun Al Kacimi Al Hoceini, a souligné que le choix de ce sujet découle d'une ferme conviction que la parole est un dépôt et que l'expression est une responsabilité.

Il a, en outre, expliqué le grand impact des paroles bienveillantes dans la construction de l'individu et de la société. Il a également, à cet égard, mis en garde contre l'instrumentalisation de « la liberté



d'expression par certains partis pour saper les valeurs morales et cibler l'institution familiale et la cohésion sociale ».

L'orateur a mis en lumière la nécessité d'être conscient de sa responsabilité dans ce qui est publié et dit, et de faire de la parole un moyen de construction et non de destruction, d'illumination et

d'égalité, afin de « préserver les valeurs de notre société et notre identité ». Le président du Conseil scientifique de Djamaâ El-Djazair, Moussa Ismail, a quant à lui souligné l'importance des médias et leur poids dans la vie des sociétés, ainsi que le rôle crucial des journalistes dans la diffusion des valeurs et principes

élevés, rappelant notamment l'image du défunt Aïssa Messaoudi.

Les participants à la conférence, des enseignants universitaires et des journalistes, ont abordé plusieurs sujets liés à «L'approche médiatique de la référence religieuse nationale », aux «Concepts liés à la liberté d'expression et à la responsabilité de la parole », ainsi qu'aux « Défis liés à la préservation de la référence religieuse dans le cyberspace » et au « Rôle de la presse algérienne dans sa mission civilisationnelle ».

Ils ont présenté un certain nombre de propositions et de recommandations visant à consolider l'autorité religieuse nationale, notamment par la création d'un centre afro-méditerranéen d'intelligence artificielle et d'études islamiques, d'une plateforme éducative numérique pour l'enseignement du Coran, de la langue arabe et de la jurisprudence malikite, ainsi que d'une chaîne de télévision diffusant dans l'espace numérique, afin de renforcer la présence culturelle et religieuse de l'Algérie en Afrique et dans le Bassin méditerranéen.

Abir Menasria

AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE JUDICIAIRE

LES FONCTIONNAIRES ET PARTENAIRES DU SECTEUR DE LA JUSTICE INTERPELLÉS

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a appelé, mardi dernier, depuis Tébessa, tous les fonctionnaires et les partenaires du secteur de la justice à "poursuivre l'œuvre d'amélioration de la performance judiciaire".

Le ministre, en visite de travail dans cette wilaya, a affirmé, dans une allocution prononcée en ouverture d'un colloque national de deux jours sur les "Nouveautés du Code de procédure pénale", organisé par l'Ordre des avocats de la région de Tébessa, en partenariat avec la Cour de justice et l'université de Tébessa, que "tous les membres du secteur et ses partenaires sont appelés à une implication réelle (dans le processus d'amélioration de la performance), fondée sur la complémentarité et la solidarité pour contribuer à atteindre l'objectif escompté".

M. Boudjemaa a invité tous les présents, représentants du système judiciaire, avocats et différents partenaires, à "poursuivre l'effort visant à favoriser un saut qualitatif des performances de la

justice", ce qui profitera "sans doute", selon lui, "à tous les justiciables". S'agissant de la rencontre dont il a supervisé l'ouverture, le ministre de la Justice, garde des Sceaux a indiqué que "le Code de procédure pénale, avec ses nouveaux mécanismes d'exécution, a contribué à renforcer l'autorité judiciaire en réalisant la sécurité juridique, garantissant ainsi à la société une facilitation et un allègement du recours à la justice".

Il a ajouté, dans le même contexte, que le Code de procédure pénale "poursuit l'introduction de la numérisation dans les procédures pénales afin d'améliorer la gestion des affaires en réactivant, notamment, le parquet électronique au sein des juridictions, où le nombre de plaintes et de requêtes traitées électroniquement a atteint les 31 000 pièces", saluant à cette occasion les acteurs de la défense au niveau national pour leur participation au processus de numérisation du secteur de la justice.

M. Boudjemaa a souligné, lors de l'inauguration du

nouveau siège du tribunal d'Ouenza (une annexe devenue tribunal de plein pouvoir), "l'importance des nouvelles infrastructures et des nouveaux équipements mis en service" qui constituent, a-t-il dit, "un apport supplémentaire pour les services judiciaires de par leur proximité avec les citoyens". Il a insisté, dans ce contexte, sur "la nécessité de prendre en charge le citoyen de manière optimale au niveau des différents services de la justice et de faciliter ses démarches au sein des structures du secteur en l'accueillant, le guidant et lui permettant d'exercer ses droits".

La visite du ministre de la Justice, garde des Sceaux s'est poursuivie, mercredi, pour donner lieu à la pose de la première pierre du siège du tribunal administratif de Tébessa et à l'inspection de la Cour de justice où il devait s'enquérir du fonctionnement de l'activité judiciaire et des tribunaux qui lui sont rattachés, avant de rencontrer des juges, fonctionnaires, auxiliaires de justice et agents judiciaires. **APS**

"DURABILITÉ DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE"

LE GÉNÉRAL-MAJOR BENBICHA SUPERVISE UN COLLOQUE INTERNATIONAL

Le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), le général-major Mohamed Salah Benbicha, a supervisé, mardi dernier, au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, en 1^{re} Région militaire, les travaux d'un Colloque international intitulé "Durabilité de l'eau et de l'environnement face au changement climatique", indique un communiqué du ministère. La cérémonie d'ouverture a vu la participation du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires liées à la sécurité et à la défense, le Directeur général de

l'Institut national des études stratégiques globales, des chefs des départements et directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que des hauts cadres de l'Etat et des professeurs et experts nationaux et étrangers, précise le communiqué. Le Secrétaire général du MDN a prononcé une allocution d'ouverture, où "il a souhaité la bienvenue aux hôtes et participants, avant d'évoquer les buts escomptés de l'organisation de cette importante manifestation scientifique". "Je suis convaincu que ce colloque

scientifique international sera couronné par l'adoption de recommandations et de propositions à même de renforcer la coopération et la coordination entre l'ensemble des secteurs, tout en associant la société civile et le citoyen, et ce, dans le cadre d'une vision prospective et d'une gouvernance intégrée et efficiente des ressources hydriques", a souligné le général-major. "Ce sont là des efforts qui permettront de relever les défis actuels et futurs, tout en consolidant la sécurité hydrique de notre pays et sa souveraineté nationale", a-t-il

ajouté. Durant ce colloque international, des conférences ont été présentées par des chercheurs et experts spécialisés, portant sur les divers volets liés au thème, à savoir "L'analyse des impacts multidimensionnels des changements climatiques sur les ressources hydriques, ainsi que la gestion durable de l'eau". A cette occasion, "des projets innovants dans le domaine de la gestion et la préservation des ressources hydriques ont été exposés par des cadres relevant de différentes structures de l'ANP", conclut le communiqué du MDN.

UNE ÉCONOMIE EN TRANSFORMATION PORTÉE PAR LES RÉFORMES

ALGÉRIE : VERS UN PIB DE 317 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2026

L'Algérie franchit un cap symbolique et stratégique. Selon les dernières projections du Fonds monétaire international (FMI), le produit intérieur brut (PIB) national devrait atteindre 317,17 milliards de dollars en 2026, contre 285,72 milliards en 2025. Une progression nette, portée par une croissance estimée à 3,8 %, qui place le pays en tête des économies du Maghreb et parmi les plus solides du continent africain.

Ce chiffre n'est pas qu'un indicateur macroéconomique de plus à empiler dans un rapport. Il traduit une réalité de terrain : une économie qui gagne en épaisseur, en stabilité et en visibilité. Contrairement aux cycles passés, souvent dépendants des fluctuations brutales des prix des hydrocarbures, la trajectoire actuelle s'inscrit dans une logique plus maîtrisée. L'Algérie avance sur un rythme constant, sans emballement artificiel, mais avec une capacité croissante à absorber les chocs extérieurs. Concrètement, cela se traduit par des investissements publics structurants, une relance progressive de certains secteurs productifs et une dynamique d'ouverture vers de nouveaux marchés, notamment en Afrique. Dans un contexte international marqué par l'incertitude, maintenir une croissance proche de 4 % relève moins du hasard que d'un repositionnement économique assumé. La lecture du PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA) donne une image encore plus révélatrice de cette montée en puissance. En 2026, l'économie algérienne atteindrait 941,54 milliards de dollars selon ce critère. Dit autrement, l'Algérie n'est pas seulement une économie qui "pèse" sur le papier. C'est une économie qui produit, consomme et investit à un niveau bien plus élevé que ce que le PIB nominal laisse apparaître. La PPA corrige les écarts liés au coût de la vie et met en lumière la véritable capacité économique interne. Et sur ce terrain, l'Algérie change clairement de dimension.

DES RETOMBÉES CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

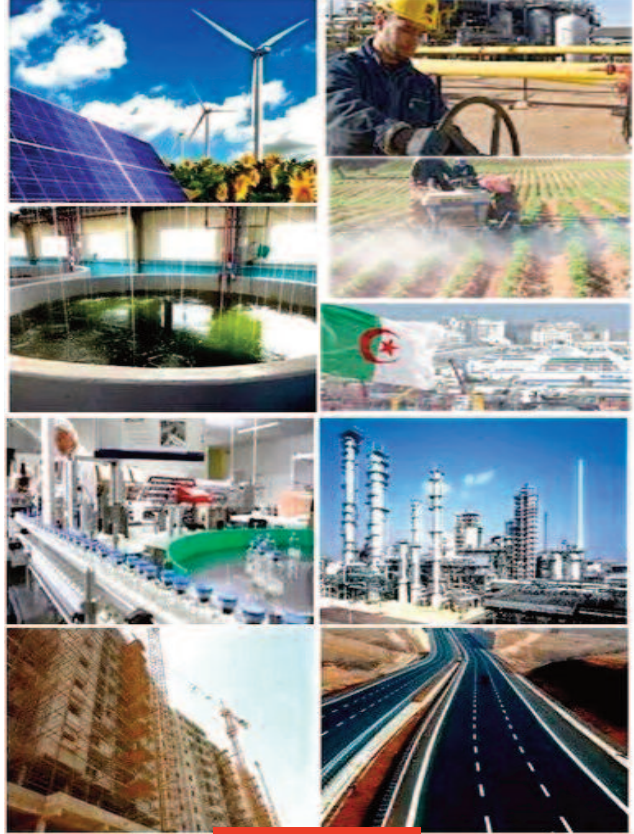
Derrière ces performances, il y a des transformations visibles. Le secteur du

BTP tourne à plein régime avec des projets d'infrastructures majeurs. L'industrie locale gagne progressivement du terrain. Les exportations hors hydrocarbures, même encore modestes, commencent à s'inscrire dans une logique de progression. Pour les entreprises, cela signifie un marché plus dynamique. Pour les investisseurs, un environnement plus lisible. Et pour les citoyens, à terme, une économie plus capable de créer de l'activité et de l'emploi. Tout n'est pas parfait, évidemment. Mais la direction est là, et elle est cohérente.

UNE POSITION RÉGIONALE CONSOLIDÉE

Avec ce niveau de PIB, l'Algérie confirme son statut de première puissance économique du Maghreb et se positionne comme un acteur clé en Afrique. Cette place n'est pas seulement symbolique. Elle renforce le poids du pays dans les dynamiques régionales, notamment en matière de commerce, d'énergie et d'investissement. Dans un espace maghrébin souvent fragmenté, cette avance donne à l'Algérie un rôle structurant, voire moteur. Les chiffres du FMI ne font que confirmer une tendance déjà perceptible : l'économie algérienne entre dans une phase de consolidation. Une phase où la croissance ne se contente plus d'exister, mais commence à produire des effets réels. Le défi, maintenant, n'est plus de prouver que l'Algérie peut croître. C'est de transformer cette croissance en puissance durable. Et pour une fois, ça ressemble moins à un discours qu'à une trajectoire crédible.

G. Salah Eddine



CHIFFRES CLÉS

- PIB 2026 (FMI) : 317 milliards USD
- Croissance prévue : environ 3,8 %
- PIB 2025 (estimation) : près de 288 milliards USD
- Gain annuel de richesse : environ +29 milliards USD
- Classement africain : parmi les principales économies du continent
- Moteur principal : hydrocarbures (gaz et pétrole)
- Orientation économique : diversification progressive hors hydrocarbures
- Cadre macroéconomique : stabilité relative malgré les incertitudes mondiales
- Objectif affiché : consolidation de la croissance et montée en puissance vers l'émergence économique.

L'Algérie nouvelle avance

Dans un contexte mondial encore traversé par les incertitudes économiques et géopolitiques, les nouvelles projections du Fonds monétaire international (FMI) donnant à l'Algérie un produit intérieur brut estimé à 317 milliards de dollars en 2026 ne relèvent pas d'un simple chiffre conjoncturel. Elles s'inscrivent dans une dynamique plus large, celle d'une économie nationale qui cherche à se consolider, à se moderniser et à élargir progressivement ses bases productives. Avec une croissance attendue autour de 3,8 %, l'économie algérienne confirme une forme de résilience, portée à la fois par la stabilité relative du secteur des hydrocarbures et par la montée progressive d'autres segments comme l'industrie, l'agriculture et les services. Cette évolution traduit une transition encore inachevée, mais clairement engagée vers une diversification longtemps annoncée et désormais activement recherchée. Cette orientation économique s'est renforcée ces

dernières années à travers les réformes engagées sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Refonte du cadre de l'investissement, simplification des procédures, lutte contre les blocages administratifs, soutien à la production nationale : autant de leviers mobilisés pour tenter de redonner de la fluidité à un système économique longtemps contraint par la lourdeur bureaucratique et la dépendance aux importations. Dans ce mouvement, l'agriculture, l'industrie et les PME sont progressivement érigées en piliers de la diversification. L'enjeu est clair : réduire la vulnérabilité extérieure et construire un tissu productif capable de générer richesse et emplois de manière durable. À cela s'ajoute la volonté de préserver la cohésion sociale à travers le maintien des mécanismes de soutien au pouvoir d'achat dans une logique d'équilibre entre réforme économique et stabilité sociale. À ceux qui n'ont pas cru en cette "Algérie nouvelle", qui ont douté de sa capacité à se

transformer ou qui continuent de la regarder à travers le prisme du scepticisme permanent, les chiffres répondent désormais avec plus de force que les discours.

L'économie avance, avec constance et détermination, malgré les ajustements nécessaires, et poursuit résolument sa trajectoire de progression. Et ce mouvement, porté par des choix politiques assumés et des ajustements progressifs, dessine une réalité difficile à ignorer : celle d'un pays qui refuse l'immobilisme et qui s'inscrit dans une trajectoire de reconstruction économique. Vouloir la voir autrement relève davantage du regard que des faits. L'objectif affiché reste celui d'un repositionnement progressif de l'Algérie dans le groupe des économies émergentes. Une ambition qui ne se décrète pas, mais se construit dans la durée, à travers des réformes cohérentes, une base productive élargie et une confiance économique consolidée.

ALGER 16

SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

L'ALGÉRIE ET L'ITALIE SIGNERONT PROCHAINEMENT UN MÉMORANDUM D'ENTENTE

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a annoncé lundi dernier à Alger que l'Algérie et l'Italie prévoient de signer très bientôt un mémorandum d'entente pour renforcer leur collaboration dans le domaine environnemental.

Cette annonce a été faite lors de la réception, au siège du ministère, par Mme Krikou, d'une délégation du Groupe d'amitié parlementaire Italie-Algérie, conduite par Andrea Mascaretti, le président du groupe. Cette réunion, à laquelle a assisté Kamel Laouissat, président du Groupe d'amitié parlementaire algéro-italien, vise à consolider les liens de collaboration et de partenariat entre l'Algérie et l'Italie dans les secteurs de la préservation de l'environnement et de la valorisation du développement durable. Par ailleurs, la réunion a examiné les principaux programmes et projets supervisés par le secteur, notamment ceux liés au changement climatique, à l'économie circulaire et à la conservation des ressources



environnementales et de la biodiversité, ainsi que les principales législations environnementales nationales et les efforts de suivi des évolutions internationales dans ce domaine. Cette réunion a aussi favorisé le partage de perspectives concernant les dispositifs d'accompagnement à la collaboration bilatérale et l'intensification des échanges d'expériences et de savoir-faire dans les secteurs d'intérêt

partagé, contribuant ainsi à l'atteinte des buts du développement durable. Le ministre a également évoqué le projet du Barrage vert, ainsi que sa réhabilitation en suivant une nouvelle stratégie économique qui inclut les jeunes, les micro-entreprises et les habitants locaux, tout comme des initiatives d'économie circulaire. Mme Krikou a noté que la délégation parlementaire italienne avait manifesté son intérêt pour le

lancement d'un partenariat entre les secteurs environnementaux des deux pays, soulignant dans ce contexte que la coopération entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine environnemental sera renforcée par la signature prochaine d'un mémorandum d'entente entre les deux parties. Quant à M. Mascaretti, il a mis l'accent sur l'importance de la visite de la délégation parlementaire italienne en Algérie, qui s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les liens amicaux entre les deux pays. Il a expliqué que la réunion d'aujourd'hui avait permis de fournir des éclaircissements détaillés sur les grands projets actuellement menés par l'Algérie dans le secteur de

l'environnement et de la qualité de la vie. Mascaretti a ajouté que sa visite en Algérie visait à réaffirmer les liens d'amitié entre l'Algérie et l'Italie perdurent dans divers secteurs, notamment celui de l'environnement, expliquant que la rencontre avec la ministre lui avait permis d'observer le grand engagement de l'État algérien dans le domaine de l'environnement.

Abir Menasria

PRÉPARATIFS DE L'AÏD EL-ADHA ET LA SAISON ESTIVALE

DES DIRECTIVES EXPOSÉES LORS DE DEUX RÉUNIONS DE TRAVAIL

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a souligné, mardi dernier à Alger, l'importance d'améliorer la coordination et le suivi sur le terrain entre les divers organismes. Ceci afin d'assurer la présence du secteur sur tout le territoire national et de fournir un service public de qualité en vue de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale 2026. Le ministre a exposé ses directives lors de deux réunions de travail organisées par vidéoconférence depuis lundi dernier avec les directeurs de wilaya et les directeurs généraux des diverses wilayas du pays. Il a ainsi assisté à des présentations relatives aux actions préventives et aux mesures mises en place pour garantir la continuité et l'amélioration du service public de l'eau, incluant aussi bien l'approvisionnement en eau potable que les services d'assainissement, précise le

communiqué. Dans ce cadre, M. Bouzegza a mis l'accent sur l'importance d'améliorer la qualité du service public de l'eau et de rendre plus efficace la gestion des ressources hydriques, tout en soulignant le besoin d'une réaction prompte et instantanée lors de pannes ou fuites. Il a aussi insisté sur la nécessité d'un contrôle régulier et stable des programmes de distribution d'eau, tout en maintenant les citoyens au courant par biais des stations de radio locales et des comptes officiels sur les réseaux sociaux. De plus, le ministre a émis un ensemble d'instructions et de directives pour la mise en place de programmes d'urgence. L'objectif étant d'assurer un service satisfaisant qui répond aux besoins des citoyens, grâce à une utilisation optimale des ressources déployées par l'État et la disponibilité totale des infrastructures

hydrauliques (puits et stations de pompage). Le ministre a aussi commandé une évaluation détaillée du domaine à l'échelle locale afin de trouver des réponses efficaces, combattre les branchements illégaux et recouvrer les quantités d'eau perdues. Il a souligné la nécessité de maintenir des permanences dans toutes les installations et centres, surtout pendant les fins de semaine, pour garantir la continuité du service et une réaction prompte lors d'une panne ou d'un dysfonctionnement. Selon le communiqué, le ministre a exhorté tous les acteurs du domaine à agir avec responsabilité, initiative et coordination entre les diverses institutions pour favoriser le service public de l'eau et satisfaire les exigences des citoyens.

Amira Benhizia

WILAYA D'ALGER

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE, SAISON ESTIVALE ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT AU MENU D'UNE RÉUNION

Le ministre, wali de la wilaya d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, a présidé une réunion du Conseil exécutif de la wilaya, selon un communiqué des services de la wilaya. Lors de cette réunion, tenue mardi soir, M. Rabehi a suivi un exposé sur "l'état d'avancement des préparatifs de la saison estivale 2026, liés à l'aménagement des plages et des accès y menant, à l'état des espaces forestiers, urbains et des piscines, en sus du renforcement des lignes de

transport vers les plages et l'extension des horaires de service, outre le plan de nettoyage et d'entretien de l'environnement". Dans ce cadre, il a insisté sur "la nécessité de maîtriser tous les aspects organisationnels et de mobiliser tous les moyens afin d'assurer le bon déroulement des différentes opérations", a-t-on précisé de même source. Un exposé a également été présenté sur "le plan de lutte contre les feux de forêt",

comprenant les différentes mesures proactives, notamment l'entretien des pistes et des tranchées pare-feu, ainsi que la réalisation de tours de guet. A cet effet, l'accent a été mis sur l'impératif d'une coordination rigoureuse et d'une mobilisation permanente lors des interventions, avec l'intensification des campagnes de sensibilisation et de prévention". S'agissant des examens de fin d'année, M. Rabehi s'est enquis du degré

d'exécution des recommandations et des conclusions de la réunion précédente, soulignant la nécessité de "s'assurer de la préparation des centres d'examen et de lever toutes les réserves émises par les commissions d'inspection, en sus de la prise de plusieurs mesures organisationnelles, notamment en matière de transport et de restauration, en vue de garantir le bon déroulement des examens", conclut le communiqué. APS

ALGÉRIE - ÉGYPTE

OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT ET D'INVESTISSEMENT EXAMINÉES

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, mardi dernier à Alger, le ministre égyptien du Pétrole et des Ressources minérales, Karim Ibrahim Ali Badawi, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale, ainsi que les opportunités de partenariat et d'investissement, a indiqué un communiqué du ministère.



Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération bilatérale, qualifiées d'"historiques et de privilégiées", et examiné les voies de les consolider et de les développer, notamment dans le domaine des hydrocarbures, tout en explorant de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat entre les deux pays, précise la même source. Les deux parties se sont félicitées du "niveau de progrès réalisé dans la coopération bilatérale à la faveur des échanges fructueux ayant abouti à la signature du

contrat de développement de la deuxième phase du gisement de Hassi Bir Rekaiz entre le groupe Sonatrach et ses partenaires et la société égyptienne Petrojet, ainsi qu'à la signature d'un mémorandum d'entente encadrant les discussions relatives aux contrats de commercialisation du pétrole brut et des produits pétroliers", ajoute le communiqué.

En outre, les deux ministres ont salué les perspectives d'investissement et de partenariat dans différents domaines des hydrocarbures, particulièrement dans la recherche et l'exploration, le développement et l'exploitation des

gisements, le raffinage et la pétrochimie, ainsi que l'industrie des équipements, soulignant l'importance du transfert technologique, du développement des compétences humaines et du renforcement des programmes de formation.

Les deux parties sont, par ailleurs, convenues d'intensifier la coordination entre les entreprises des deux pays au mieux des intérêts communs, mettant en avant l'importance de poursuivre la concertation et la coordination au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) et de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole

(OPAEP), afin de renforcer la coopération régionale et de soutenir la stabilité des marchés énergétiques. A cette occasion, le ministre d'Etat a invité les entreprises égyptiennes à "saisir les opportunités d'investissement et de partenariat offertes en Algérie et à tirer profit du climat d'investissement attractif instauré par les nouvelles réformes, lequel repose sur un cadre juridique incitatif, des procédures simplifiées et un accompagnement continu des investisseurs, notamment à travers la participation à l'appel à concurrence Algeria Bid Round 2026 récemment lancé".

De son côté, M. Badawi s'est dit "satisfait de la qualité des relations fraternelles unissant les deux pays", se félicitant de "la dynamique de la coopération bilatérale, particulièrement dans le secteur des hydrocarbures".

Il s'est également réjoui du niveau des concertations entre les deux parties, couronnées par la signature de contrats avec le groupe Sonatrach. Le ministre égyptien effectue une visite de travail en Algérie, à l'invitation de M. Arkab, où il est accompagné d'une importante délégation comprenant le directeur général de la Compagnie générale égyptienne du pétrole (EGPC), Salah El-Din Abdel Kerim, le P-DG de la société PETROJET, Waleed Lotfy, ainsi que de cadres du ministère égyptien du Pétrole et des Ressources minérales.

ALGÉRIE-SULTANAT D'OMAN

SIGNATURE DE PLUSIEURS MÉMORANDUMS D'ENTENTE

DANS LE DOMAINE DES TRANSPORTS

Plusieurs mémorandums d'entente ont été signés, mardi dernier à Alger, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine des transports, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

La cérémonie de signature a eu lieu lors d'une séance de travail élargie coprésidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre omanais des Transports et des Technologies de l'information et de la communication, Saeed Bin Hamoud Al Mawali, ayant réuni les représentants et cadres du secteur des transports des deux pays, en présence de la ministre, haut-commissaire à la Numérisation, Mme Meriem Benmouloud. Dans le domaine du transport maritime, un mémorandum d'entente a été conclu entre le groupe des services portuaires Serport et le groupe omanais Asyad, visant à renforcer la coopération et à échanger les expertises dans le domaine de la gestion portuaire et des services connexes. Un autre mémorandum d'entente a également été signé pour la coopération dans le domaine des services au sol aéroportuaires entre la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA-Houari-Boumediene) et son homologue omanaise dans le but de développer la qualité des services et d'améliorer la performance opérationnelle au sein des aéroports. En outre, les deux parties ont convenu d'un programme exécutif de coopération couvrant divers domaines de transport, traduisant ainsi la volonté commune de renforcer le partenariat et d'intensifier la coordination entre les deux pays. Cette rencontre a également été consacrée à l'examen des «voies et moyens à même de développer le partenariat et de renforcer la coordination dans les différents modes de transport», en insistant sur «l'importance d'intensifier la coopération et l'échange des expertises au services des intérêts communs des deux pays», précise le ministère.

A cette occasion, M. Sayoud a réitéré «sa pleine disponibilité à poursuivre la coordination et à renforcer la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman dans les différents domaines des transports, ainsi qu'à soutenir l'ensemble des initiatives visant à promouvoir le partenariat entre les deux pays». Dans le même contexte, Mme Benmouloud a souligné «sa disposition à consolider la coopération et l'échange d'expertises et d'expériences avec la partie omanaise dans le domaine de la numérisation, de manière à soutenir le processus de transition numérique, la modernisation des systèmes de gestion et le développement des services». Pour sa part, M. Al Mawali a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, saluant la qualité de l'organisation et de l'accompagnement ayant marqué les différentes étapes de cette visite. A noter que le ministre omanais s'était rendu, lundi dernier, au siège de la société de transport maritime des hydrocarbures Hyproc à Oran, où il a suivi un exposé sur les activités de transport des différents produits énergétiques.

Lors de cette visite, durant laquelle il était accompagné du SG du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, et du wali d'Oran, Brahim Ouchène, le ministre omanais a suivi une présentation sur les projets de la société Hyproc, notamment ceux relatifs à sa flotte dédiée au transport du GNL et des hydrocarbures, composée de 14 navires, en plus d'un projet de partenariat avec la société logistique omanaise Asyad pour la construction de deux navires, ainsi que des programmes de formation et d'instruction maritimes. **APS**



81^e ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

DES PREUVES FLAGRANTES DE LA BRUTALITÉ DU COLONIALISME

L'Algérie commémore, demain, le 81^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, considérés parmi les plus tragiques de l'histoire contemporaine. Cet événement constitue une étape charnière de l'histoire nationale, au cours de laquelle des dizaines de milliers de martyrs ont perdu la vie, en plus de milliers d'arrestations, notamment à Guelma, Sétif et Kherrata.

L'Algérie, souvent qualifiée de « perle de l'Afrique », a toujours suscité de nombreuses convoitises en raison de sa position géographique stratégique et de ses richesses naturelles exceptionnelles, qu'il s'agisse de l'or, du pétrole, du phosphate, des minerais, ou encore de la diversité de ses paysages entre mer, montagnes et désert. Cette richesse en a fait une terre particulièrement convoitée. En 1830, l'Algérie est tombée sous occupation coloniale française, une domination qui a duré jusqu'au 5 Juillet 1962. Durant cette période, le peuple algérien a subi de lourdes épreuves marquées par la répression, les massacres, la torture, la marginalisation et la discrimination raciale, ainsi que de nombreuses formes d'injustice. Ce qui s'est produit le 8 Mai 1945 constitue une preuve éclatante de la brutalité de la France coloniale. Avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, et l'invasion de plusieurs pays, dont la France, par l'Allemagne, cette dernière a compris qu'elle ne pouvait faire face à la « menace nazie » qu'avec une armée nombreuse et un armement puissant. Elle s'est alors tournée vers le peuple algérien et a exploité ses ressources humaines pour cette guerre, promettant qu'en échange de leur participation aux côtés de la France durant la Seconde Guerre mondiale, l'Algérie obtiendrait



son indépendance. Ainsi, des milliers d'Algériens ont été mobilisés. Après la victoire de la France sur le nazisme, les Algériens sont sortis le 8 Mai 1945 pour célébrer cette victoire, convaincus que l'heure de la liberté et de l'indépendance approchait. Cependant, la réponse française fut choquante : ces célébrations se sont transformées en massacres sanglants, révélant la véritable nature du colonialisme. La promesse non tenue n'est pas nouvelle pour la France, car elle a toujours manqué à ses engagements. En 1945, les manifestants ont brandi pour la première fois depuis 1830 le drapeau algérien, exprimant leur joie et leur espoir de voir la promesse d'émancipation se réaliser. Mais la France a brisé cet espoir et réprimé les manifestations avec une extrême violence. Les manifestations pacifiques ont été violemment dispersées par l'armée française et les milices composées de civils européens. La première victime fut un jeune homme nommé Saâl Boussid à Sétif, considéré comme le premier à avoir brandi le

drapeau algérien et le premier martyr de ces manifestations. Ces événements ont fait de nombreuses victimes, notamment dans les régions de Kherrata, Guelma et Sétif. La répression ne s'est pas limitée à la dispersion des foules : elle a également inclus des bombardements de villages et de villes par l'aviation, l'artillerie et les navires de guerre pendant plusieurs semaines. Les victimes ont été enterrées dans des fosses communes et de nombreux corps n'ont même pas été retrouvés, faisant des milliers de disparus. Ces massacres ont constitué la naissance de la Révolution de libération algérienne, car c'est à partir de cette date que les préparatifs de la Révolution de 1954 ont véritablement commencé. Aujourd'hui, le peuple algérien commémore le 81^e anniversaire de ces massacres, une journée au cours de laquelle il se remémore les souffrances endurées par ses ancêtres : tortures, injustices, répression, spoliation des biens, assassinats d'enfants, de femmes,

de veuves et de vieillards, ainsi que toutes les formes d'atrocités subies en Algérie. Cet événement demeure ainsi une blessure profonde dans les relations algéro-françaises, d'autant plus qu'il n'a toujours pas fait l'objet d'une reconnaissance officielle de la part de la France, incapable — ou peu disposée — à reconnaître pleinement ces crimes devant la communauté internationale. Ces massacres restent donc une preuve flagrante de la brutalité du colonialisme et de la contradiction entre ses discours et ses pratiques : alors qu'il prétend défendre la liberté, l'égalité et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, il a en réalité réprimé, opprimé et massacré les peuples qui réclamaient leur indépendance. À cette occasion, gloire et éternité à nos martyrs, les justes, qui ont sacrifié le plus précieux pour une Algérie libre et indépendante. Ils sont morts pour que nous puissions vivre dans la dignité, dans un pays sûr, libre et souverain.

Amira Benhizia

COLLOQUE INTERNATIONAL 19 UNIVERSITÉS, DONT 5 ÉTRANGÈRES, AU PROGRAMME

La 24^e édition du Colloque international consacré aux massacres du 8 Mai 1945 a débuté hier et prendra fin aujourd'hui, 7 mai, à l'université 8-Mai-1945 de Guelma. Placée sous le thème « Les massacres du 8 Mai 1945 : dimensions – visions – impacts », cette rencontre scientifique, désormais bien ancrée dans le paysage académique, coïncide avec la commémoration du 81^e anniversaire de ces événements tragiques. Elle réaffirme l'engagement de l'institution universitaire en faveur de la préservation de la mémoire collective et de la promotion de la recherche, en établissant un lien entre passé et perspectives d'avenir. Cette édition se distingue par son ouverture linguistique, avec des communications présentées en arabe, en anglais, en espagnol et en français. Une démarche qui vise à internationaliser la question historique et à renforcer la visibilité de la recherche académique

algérienne à l'échelle mondiale. Au total, 52 intervenants sont attendus, dont 48 enseignants-chercheurs et 4 doctorants, représentant plusieurs universités nationales et étrangères. Parmi les contributions internationales figurent des universités d'Espagne (Gérone), de Tunisie (La Manouba), de Mauritanie (Nouadhibou et Nouakchott), d'Irak (Duhok) et de Libye (Omar Al-Mokhtar à Tobrouk). À l'échelle nationale, 19 établissements participeront à cet événement, notamment les universités de Sétif, Souk-Ahras, Tlemcen, Saïda, Tindouf et Ghardaïa, ainsi que le centre universitaire de Barika, en plus de l'université hôte de Guelma. Les travaux du colloque s'articuleront autour de plusieurs axes majeurs : la politique coloniale française en Algérie et son rôle dans le déclenchement des massacres, l'action du Mouvement national dans l'éveil de la conscience libératrice, les préparatifs de la répression

coloniale à la lumière des archives, ainsi que de nouvelles lectures des événements fondées sur des témoignages et documents récents. Seront également abordés : le traitement médiatique des massacres, hier et aujourd'hui, ainsi que leur représentation dans les productions littéraires et artistiques. Au-delà de l'analyse historique, cette 24^e édition ambitionne de mettre en lumière les origines de ces violences, de dévoiler les mécanismes de la répression coloniale et de souligner le rôle central de la résistance algérienne dans l'élargissement de la conscience indépendantiste. Elle vise également à proposer des approches renouvelées à partir d'archives inédites, à évaluer les répercussions de ces événements sur les différentes parties concernées et à étudier leur impact durable sur les sphères médiatiques, culturelles et artistiques, en Algérie comme à l'international. R. N.

M. BILAL OMRANE, CHERCHEUR ET PROFESSEUR D'HISTOIRE
À L'UNIVERSITÉ DE BLIDA 2, À ALGER16 :

«LA JEUNESSE ALGÉRIENNE AUJOURD'HUI EST CONSCIENTE DES CRIMES COMMIS PAR LE COLONISATEUR FRANÇAIS»

À l'occasion du 81^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, qui demeurent une étape charnière de l'histoire moderne de l'Algérie et un symbole des souffrances d'un peuple en quête de liberté et d'indépendance, M. Bilal Omrane, chercheur et professeur d'histoire à l'Université de Blida 2, a accepté de répondre aux questions d'Alger16 dans un entretien où il en fait une analyse en tant que spécialiste.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AMIRA BENHIZIA

ALGER16 : Alors que la France célébrait la victoire contre la tyrannie nazie, elle pratiquait une forme de tyrannie coloniale en Algérie. Comment expliquer cette contradiction flagrante dans la conception de la liberté au sein de l'administration française à l'époque ?

M. Bilal Omrane : Si nous évoquons les événements des massacres du 8 Mai 1945, qui ont coïncidé avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces manifestations ne sont pas nées du hasard ou du vide. Les Algériens sont sortis, à l'instar des peuples libres du monde, pour célébrer la fin de la guerre, mais ils étaient également animés par l'espoir que la France tiendrait ses promesses.

La France avait promis aux Algériens de leur accorder la liberté et l'indépendance en échange de leur participation et de leur soutien pendant la guerre, ce qui a conduit le peuple algérien à aspirer à une nouvelle aube de dignité et de liberté. Cependant, la réalité fut tout autre.

Au moment où les Français célébraient leur victoire sur ce qu'ils appelaient la tyrannie nazie, la France exerçait en Algérie les formes les plus atroces de domination et de colonialisme, commettant des crimes encore plus cruels et violents à l'encontre d'un peuple désarmé, qui ne réclamait pourtant que son droit légitime à la liberté.

De nombreux historiens qualifient les massacres du 8 Mai 1945 de « tournant décisif » dans l'histoire de l'Algérie. Pourquoi cette date précise revêt-elle une importance supérieure aux soulèvements qui l'ont précédée ?

Si l'on remonte à l'année 1945, celle-ci est considérée comme une année charnière dans l'histoire de la résistance algérienne, marquée par de graves crimes coloniaux, dont notamment le massacre d'Oulad Riah, qui a révélé le véritable visage du colonialisme français.

Dès cette période, les Algériens ont compris qu'il n'y avait pas de véritable possibilité de dialogue avec la France ni de solution politique viable dans le cadre d'une colonisation fondée sur la répression et l'extermination. Ainsi s'est ancrée dans la conscience collective du peuple algérien la certitude que ce qui est pris par la force ne peut être récupéré que par la force.

Par ailleurs, les événements de 1945 ont contribué à l'unification des Algériens : les différents composantes de la société se sont fondues dans une même réalité et ont partagé un destin commun, convaincus que la présence française en Algérie ne prendrait pas fin par des promesses ou des négociations, mais uniquement par la résistance armée et la lutte.



Dans quelle mesure peut-on considérer ces massacres comme « l'acte de naissance de la Révolution de libération » ? Et comment ces convictions des dirigeants du Mouvement national, notamment ceux qui croyaient à la lutte pacifique et aux réformes ?

On ne peut pas dire que la lutte pacifique ou la voie réformiste se soit arrêtée immédiatement après les massacres du 8 Mai 1945, pas plus qu'on ne peut affirmer que les convictions du Mouvement national et des partis politiques aient changé de manière brutale.

En effet, certaines tendances politiques ont poursuivi leur démarche réformiste, à l'image de l'Association des oulémas musulmans algériens, qui a continué son projet éducatif et religieux. De même, plusieurs dirigeants politiques ont maintenu le recours à l'action diplomatique et pacifique, que ce soit pour exercer une pression sur la France ou pour gagner la sympathie de l'opinion publique internationale.

Cependant, les événements du 8 Mai 1945 ont surtout constitué une profonde rupture dans la conscience du peuple algérien, d'avantage qu'un basculement immédiat au sein des élites politiques. Une partie de la population croyait encore que la France pourrait tenir ses promesses et accorder l'indépendance à l'Algérie, mais les massacres ont brisé cet espoir et renforcé la conviction que l'indépendance ne pouvait être arrachée que par la force.

Du côté du Mouvement national, la réaction coloniale française fut sévère et rapide : de nombreux partis furent dissous, des journaux fermés, des biens confisqués et des dirigeants politiques ciblés. Cela a accentué les tensions et poussé de nombreux militants à considérer la nécessité de passer à une phase plus radicale de confrontation avec le colonialisme.

Ainsi, ces événements n'ont pas mis fin à l'action politique pacifique, mais ils ont accéléré la transition vers l'option de la lutte armée et ont ouvert la voie à ce qui deviendra plus tard une révolution globale.

Comment le sang des victimes à Sétif, Guelma et Kherrata a-t-il contribué à forger une légitimité populaire unifiée, dépassant les divergences politiques entre les différents courants et partis algériens de l'époque ?

Les manifestations et les massacres du 8 Mai 1945, qui ont éclaté à Sétif, Guelma et Kherrata, et dont les répercussions se sont étendues à de nombreuses villes, villages et zones rurales à travers le pays, ont constitué un moment charnière dans l'histoire de l'Algérie.

Malgré le caractère tragique et sanglant de ces événements, ils ont représenté un

tournant majeur et le début d'une nouvelle phase dans la conscience nationale algérienne. Ces massacres ont contribué à rapprocher les visions des différents courants et partis politiques, qui ont fini par converger vers une conviction commune : on ne pouvait mettre fin au colonialisme français qu'à travers une option de résistance radicale.

Ainsi s'est progressivement imposée l'idée que l'expulsion de la France d'Algérie ne se

ferait ni par des promesses ni par des réformes, mais par la lutte armée et le recours à la force face à un colonialisme brutal, qui a prouvé par l'expérience qu'il ne répondait qu'à la logique de la violence.

Comment ces massacres ont-ils influencé la nouvelle génération de militants, tels que Mostefa Ben Boulaid, Mohamed Boudiaf et Larbi Ben M'hidi ? La période ayant suivi les massacres du 8 Mai 1945 a constitué un terrain décisif pour l'émergence d'une nouvelle génération de militants, qui seront plus tard connus comme les dirigeants de la Révolution de libération.

Des figures telles que Larbi Ben M'hidi, Mostefa Ben Boulaid et d'autres symboles de la lutte comprenaient que le colonialisme français ne pouvait être affronté qu'à travers une nouvelle étape d'organisation et de préparation, loin des solutions pacifiques qui avaient démontré leurs limites. Ces militants attendaient le moment opportun pour concrétiser cette transformation, en procédant à une préparation structurée et à la reconstruction des outils de lutte, en s'appuyant sur l'expérience du peuple, sur ses souffrances et même sur les méthodes de répression utilisées par le colonisateur, mais dans le cadre d'une résistance organisée et ciblée.

Par ailleurs, les événements de 1945 ont contribué à créer une large base populaire et consciente, de plus en plus convaincue de la nécessité d'un changement radical. Ainsi, les dirigeants du Mouvement national, aux côtés des nouveaux militants, ont trouvé dans cette prise de conscience populaire un fondement essentiel pour l'ouverture d'une nouvelle phase de lutte, marquée par le passage de la revendication à l'action et de la politique à la lutte armée. Cette période a ainsi constitué la véritable préparation au déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, qui allait éclater plus tard comme une option inévitable face à l'impasse de toutes les autres voies.

Malgré la gravité des faits, la France continue de qualifier ces événements de « faits » ou de « tragédie » plutôt que de « crime ». Comment expliquer cette hésitation terminologique, malgré l'existence d'indices de violation du droit international à l'époque ?

La France continue de qualifier, et continuera de qualifier, ces faits d'événements, de manifestations et de tragédie, car, comme nous l'avons dit, la France ne se jugera pas elle-même pour se sanctionner devant le droit international et devant la Cour internationale de justice. Comme elle a éludé les événements de 1945, elle élude également ses massacres contre les tribus de l'Aurès et d'autres tribus algériennes. De même, elle élude le

meurtre d'au moins un million et demi de martyrs algériens. Elle élude aussi les explosions nucléaires de Reggane, dont les effets demeurent visibles jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, la France ne se jugera pas elle-même et ne témoignera pas contre elle-même en reconnaissant qu'elle a commis des crimes atroces et des exécutions sordides en Algérie.

La reconnaissance suffit-elle ou les excuses officielles demeurent-elles une nécessité morale et historique ?

On peut dire que le sujet se situe aujourd'hui à deux niveaux fondamentaux de responsabilité historique.

Le premier niveau est celui de l'accusation pénale, liée à des crimes pouvant être qualifiés de crimes de génocide lors des massacres du 8 Mai 1945, en raison des milliers de victimes tombées en très peu de temps.

Le deuxième niveau est celui de la responsabilité morale et historique, qui impose à la France de reconnaître la gravité de ces crimes, de ne pas se limiter au silence ou à la justification, mais d'aller plus loin vers une reconnaissance officielle, des excuses et, éventuellement, une forme de réparation pour une partie des souffrances subies par les victimes et leurs familles.

Dans le même contexte, des efforts soutenus ont émergé ces dernières années pour rouvrir le dossier de la mémoire entre l'Algérie et la France, notamment à travers la Commission mixte sur la mémoire algéro-française, installée en 2021, qui vise à encourager une reconnaissance historique claire des crimes coloniaux et à instaurer une approche plus transparente dans le traitement de ce dossier sensible.

Ainsi, la question de la mémoire coloniale demeure l'un des dossiers les plus sensibles et les plus complexes, à la croisée des dimensions juridique, morale et politique, où l'exigence de reconnaissance et d'excuses reste au cœur d'un débat historique toujours en cours.

Comment la jeunesse algérienne peut-elle aujourd'hui transformer la commémoration du 8 Mai 1945 d'une simple occasion symbolique ou d'un jour de deuil en une énergie positive contribuant à renforcer la citoyenneté active et à construire l'État ?

La jeunesse algérienne d'aujourd'hui est pleinement consciente de l'ampleur et de la gravité de ce qu'a commis le colonisateur français. À travers les activités de jeunesse, ainsi que le programme des « Jeunes ambassadeurs de la mémoire », encadré par le Conseil supérieur de la jeunesse, ces jeunes s'emploient à revisiter et à représenter l'histoire algérienne, notamment celle de la Révolution de libération, sous une forme numérique et moderne, afin de la rendre accessible à toutes les catégories et couches de la société algérienne. Cependant, ces jeunes doivent aussi être fiers des sacrifices immenses consentis par leurs pères et leurs grands-pères, grâce auxquels nous vivons aujourd'hui dans la liberté et l'indépendance.

Dans ce cadre, il est important d'encourager la jeunesse à s'engager dans la production cinématographique et audiovisuelle, en mettant en scène et en reconstruisant ces événements sous forme de films documentaires et de reportages, afin de les transmettre et de les immortaliser pour les générations futures.

A. B.



ALGER16,
 le quotidien
 du **Grand Public**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

PATRIMOINE ALGÉRIEN

ENTRE NUMÉRISATION ET PRÉSERVATION DE L'IDENTITÉ NATIONALE

Une conférence universitaire sur le patrimoine algérien, entre la numérisation et la conservation de l'identité nationale, s'est tenue dimanche dernier à la Maison de la culture Moufdi-Zakaria à Ouargla. Cet événement s'inscrit dans le cadre des festivités du Mois du patrimoine (du 18 avril au 18 mai), dont le thème cette année est « Notre patrimoine, notre civilisation ».

Intervenant dans ce cadre, Pr Houria Benkaddour (université de Biskra) a mis en avant l'importance de la création d'un centre national dédié à la numérisation du patrimoine et doté des nouvelles technologies, avant de mettre l'accent sur la valorisation des recherches et l'encouragement des chercheurs, en plus de la création d'un prix national pour le meilleur reportage et la meilleure plateforme numérique sur le patrimoine, afin de stimuler la concurrence et d'améliorer la qualité de la numérisation du patrimoine. La conférencière a souligné l'importance de mettre en place un dispositif juridique à l'effet de préserver les manuscrits contre



l'exploitation informelle et immorale et la création d'une "ville scientifique" à l'instar des "villes intelligentes". Dans sa communication intitulée "Mécanismes de sauvegarde du patrimoine algérien, à l'ère du numérique : approche académique intégrée", Dr Zineb Bouhnik (université d'Ouargla) a évoqué les grandes mutations que vit le patrimoine culturel algérien et les défis rencontrés par le processus de sa numérisation, usant de la

technologie de scanning. "La numérisation du patrimoine ne constitue pas un simple processus technique, mais plutôt un projet de base pour le façonnage de la mémoire collective algérienne", a expliqué l'intervenante, avant d'aborder les socles scientifiques sur lesquels s'articule la stratégie de conservation numérique. L'enseignante Besma Hamrouni (université d'Ouargla) a, dans son exposé sur "L'intelligence artificielle

(IA) et la numérisation dans la préservation du legs matériel et immatériel", mis en lumière le rôle de l'IA en appui aux efforts de préservation du patrimoine culturel. Elle a estimé que la préservation du patrimoine, élément fondamental de l'identité et l'histoire des sociétés, requiert l'adoption de méthodes modernes de documentation et d'analyse, en vue de contribuer à sa compréhension et sa préservation pour les futures générations, en sus de l'étude des monuments et sites selon des approches académiques.

Pour la directrice de l'antenne d'Ouargla de l'Office national de gestion et de protection des biens culturels, Oum El-Kheir Benzahi, inventier et numériser les collections muséales demeurent une nécessité imposée par les mutations actuelles, à l'ère des programmes culturels développés dans le but de préserver le patrimoine national et contribuer au soutien de l'économie nationale. **Amira Benhizia**

LE MARTYR SAÂL BOUZID ET L'ATTAQUE DE LA POSTE DE SÉTIF EN 1958

CONCOURS NATIONAL DU MEILLEUR FILM DOCUMENTAIRE

Un concours national du meilleur film documentaire historique sur la personnalité du martyr Saâl Bouzid (1919-1945) et l'attaque de la poste de Sétif par des moudjahidine, en 1958, a été lancé dans la wilaya de Sétif, au titre d'une initiative visant à préserver la mémoire nationale et à immortaliser les exploits de la glorieuse Révolution, a-t-on appris, mardi dernier, auprès des organisateurs.

Le directeur de l'Office de la culture et du tourisme, Khaled Mehennaoui, a déclaré à l'APS que le concours est "ouvert aux entreprises de production audiovisuelle agréées, ainsi qu'aux réalisateurs et aux amateurs pour mettre en valeur leurs compétences et leurs talents dans le domaine de la réalisation et de la documentation, tout en contribuant à l'écriture de l'histoire de l'Algérie par l'image et le son".

L'œuvre éligible au concours ne doit pas dépasser 26 minutes et doit répondre aux normes de qualité d'image et s'appuyer sur des archives documentées, avec la possibilité de reconstituer des scènes représentant, notamment, la mort de Saâl Bouzid, le 8 mai 1945, ainsi que l'attaque de la poste de Sétif, en 1958, a-t-il détaillé.

Cette compétition, pour laquelle les participants doivent soumettre leurs œuvres "le 10 août prochain au plus tard", vise, selon M. Mehennaoui, à "encourager la production audiovisuelle liée à l'histoire de notre pays et à inciter les jeunes talents à s'intéresser à la documentation historique, tout en


conscientisant les jeunes générations en mettant en avant les symboles de la glorieuse Révolution et en rappelant des étapes marquantes de l'histoire de la lutte

algérienne pour la liberté". Des prix d'encouragement ont été prévus au titre de ce concours dont les lauréats seront annoncés le 20 août prochain à l'occasion

de la commémoration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam. **APS**

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



5

ATOUTS MINCEUR DE LA BETTERAVE



Si la betterave est célèbre pour son fer et ses pigments, on oublie souvent qu'elle est une pièce maîtresse pour sculpter sa silhouette au printemps. Sa saveur sucrée est paradoxalement un atout pour ceux qui cherchent à stabiliser leur poids, car elle permet de réguler les envies de sucre tout en agissant sur le métabolisme cellulaire.

1. LA RÉGULATION DES ENVIES DE SUCRE

Grâce à sa saveur naturellement douce mais à son index glycémique modéré (lorsqu'elle est consommée avec ses fibres), la betterave est un excellent substitut aux desserts caloriques. Consommer une petite salade de betteraves en entrée permet de calmer la "faim de sucre" qui survient souvent en fin de repas. Elle apporte une satisfaction sensorielle qui peut aider à réduire tout naturellement la consommation de gourmandises plus riches à la fin du déjeuner.

2. L'ACTIVATION DE LA MICROCIRCULATION (OXYDE NITRIQUE)

Riche en nitrates, la betterave favorise la production d'oxyde nitrique, un gaz qui dilate les vaisseaux sanguins. Une meilleure microcirculation permet de mieux irriguer les zones où les graisses sont stockées (hanches, cuisses, ventre). En améliorant l'apport d'oxygène vers ces tissus "froids", la betterave facilite le déstockage des graisses lors d'une

activité physique, même légère comme la marche rapide.

3. LA BÉTAÏNE : UNE ALLIÉE CONTRE LE STOCKAGE HÉPATIQUE

La betterave est la source reine de bétaine, un nutriment qui protège le foie et l'aide à traiter les graisses. Un foie "gras" ou engorgé est incapable de brûler les calories correctement. La bétaine favorise

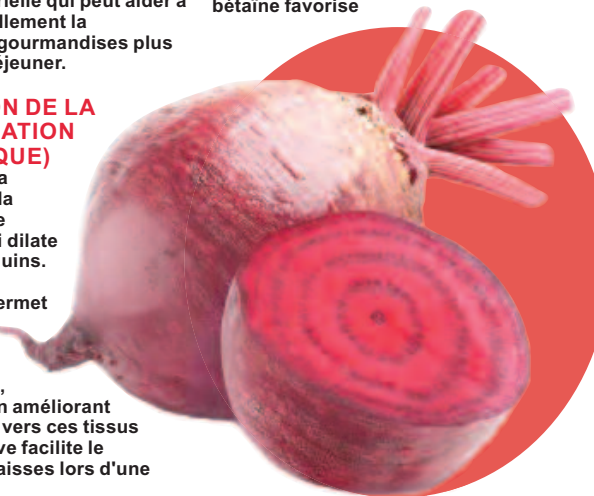
l'oxydation des acides gras, évitant que le foie ne devienne un lieu de stockage. Un foie sain est la première condition pour un métabolisme qui tourne à plein régime.

4. UNE RICHESSE EN FIBRES DE TYPE PECTINE

La betterave contient des pectines, des fibres solubles qui forment un gel dans l'estomac. Ce gel ralentit l'absorption des glucides et emprisonne une partie des graisses alimentaires, les entraînant vers la sortie sans qu'elles passent dans le sang. Cet effet n'a rien de magique mais est un soutien à la fois discret et efficace pour maintenir une courbe de poids stable sans se priver.

5. UN BOOSTER D'ÉNERGIE POUR BOUGER PLUS

La perte de poids est aussi une affaire de mouvement. En améliorant l'efficacité des mitochondries (vos centrales énergétiques), la betterave réduit la fatigue. Vous vous sentez plus dynamique et plus enclin à bouger, monter les escaliers ou faire une séance de sport. Ce regain de vitalité naturelle se traduit directement par une augmentation de la dépense énergétique journalière.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger



020 10 23 68

REAL MADRID LA PRESSE ESPAGNOLE ALIMENTE LES POLEMES ET S'ACHARNE SUR MBAPPÉ

De nouveau au cœur de la tempête, Kylian Mbappé voit son aventure au Real Madrid prendre une tournure bien plus compliquée que prévu. Sur le plan individuel, l'attaquant français affiche pourtant des chiffres impressionnants : 85 buts et 11 passes décisives en seulement 100 matchs.

Une efficacité qui confirme son statut de star mondiale. Mais ces performances masquent mal les difficultés collectives du club madrilène, toujours en quête d'un trophée majeur depuis son arrivée en 2024. Cette dissonance entre réussite individuelle et échec collectif alimente un malaise grandissant autour de Mbappé. Une partie des supporters lui reproche de ne pas s'intégrer pleinement dans le jeu de l'équipe, pointant du doigt un style jugé trop personnel, parfois au détriment du collectif. À cela s'ajoutent des critiques sur son hygiène sportive, notamment après plusieurs escapades médiatisées (Italie, Sardaigne, mais aussi Stockholm ou Paris), ainsi que des blessures récurrentes qui ont freiné sa continuité. Résultat : la relation avec le public madrilène s'est nettement dégradée, au point de voir émerger une pétition réclamant son départ, ayant dépassé les 100 000 signatures. Dans les médias espagnols, le débat est devenu central. *Marca* avance une analyse statistique polémique : si Mbappé marque beaucoup, la production offensive globale de l'équipe serait paradoxalement moins élevée lorsqu'il est sur le terrain. Le journal affirme même que ses titularisations coïncident avec les pires résultats du club, que ce soit en Ligue des champions de l'UEFA ou en championnat. Une conclusion forte en décade : le Real Madrid fonctionnerait mieux sans lui, une idée qui divise fortement observateurs et supporters. Même constat critique du côté de AS, où le journaliste Marco Ruiz insiste sur "l'autre visage" de Mbappé. Il évoque une accumulation d'épisodes extraspportifs qui auraient progressivement terni son image et fragilisé sa position au sein du club. Ces sorties, bien que parfois autorisées, nourrissent une perception d'un joueur moins concentré sur les objectifs collectifs. Toutefois, certaines voix appellent à relativiser cette

tempête médiatique. Frédéric Hermel rappelle que plusieurs déplacements du joueur étaient validés par le club et ne constituent pas des fautes professionnelles. Selon lui, Mbappé devient un bouc émissaire idéal dans un contexte où les attentes autour du Real Madrid sont immenses. Il dénonce une amplification excessive des critiques, parfois déconnectées de la réalité sportive. En interne, la situation serait également tendue. *Sport* évoque un vestiaire divisé, où certains joueurs supporteraient de moins en moins les polémiques récurrentes autour de leur coéquipier. Son attitude, perçue comme individualiste, contribuerait à l'isoler progressivement du groupe. D'après plusieurs sources, son cercle de soutien se limiterait désormais en grande partie aux joueurs francophones. Dans ce contexte délicat, l'avenir de Mbappé apparaît plus incertain que jamais. À l'approche de la Coupe du monde 2026, l'attaquant se trouve à un tournant majeur de sa carrière : il devra non seulement répondre aux critiques sur le terrain, mais aussi restaurer son image et retrouver une place centrale dans un collectif en quête d'équilibre.

A.Amine

TENNIS SABALENKA PRÊTE À BOYCOTTER LES TOURNOIS DU GRAND CHELEM

La numéro 1 mondiale Aryna Sabalenka s'est dite prête à boycotter les tournois du Grand Chelem pour obtenir une meilleure répartition des revenus, après qu'un collectif de joueurs a fait part de sa « profonde déception » à propos de la hausse de la dotation prévue à Roland-Garros (24 mai-7 juin). « Nous faisons le show. Sans nous, il n'y aurait pas de tournois, sans nous, il n'y aurait pas de divertissement, je pense que nous méritons d'être mieux payés », a déclaré Sabalenka en conférence de presse en marge du tournoi WTA 1000 de Rome. « À un moment donné, il faudra boycotter si c'est la seule solution pour défendre nos droits », a poursuivi la Biélorusse. « S'il faut en arriver au boycott, je pense que nous, les joueuses, nous pouvons nous unir, car certaines choses en Grand Chelem sont vraiment injustes pour nous. » En avril 2025, les principaux joueurs des circuits ATP et WTA ont cosigné une lettre adressée aux organisateurs des quatre tournois du Grand Chelem (Open d'Australie, Roland-Garros, Wimbledon et US Open) dans laquelle ils

demandaient une meilleure répartition des revenus, réclamant que la part destinée aux joueurs passe à 22%. Lundi dernier, des joueurs, dont Sabalenka et le n°1 du circuit masculin Jannik Sinner, ont déploré que si les organisateurs de Roland-Garros avaient augmenté la dotation globale pour l'édition 2026 (+9,5% à 61,7 M EUR), « la part des gains versés aux joueuses et joueurs restera probablement inférieure à 15%, bien loin des 22% demandés. » Interrogée sur ce sujet avant son entrée en lice à Rome, la Polonaise Iga Swiatek a estimé que « le boycott des tournois serait quand même une solution un peu extrême ». « Le plus important est de communiquer et de discuter avec les organisateurs, de négocier. Espérons qu'avant Roland-Garros, il y aura la possibilité d'avoir une réunion de ce type », a indiqué la n°3 mondiale.



BASKET-BALL - NBA Christian Braun promet de rebondir après une saison ratée

Éliminés dès le premier tour, la semaine dernière, les Nuggets n'ont notamment pas été aidés par un Christian Braun loin de son meilleur niveau durant toute la saison. Auteur d'une excellente saison 2024/2025 avec 15,4 points, 5,2 rebonds, 2,6 passes et 1,1 interception de moyenne (à 58% au shoot et 40% à 3-points), l'arrière a vu ses statistiques de 2025/2026 chuter à 12 points, 4,8 rebonds, 2,7 passes et 0,7 interception (à 52% au shoot et 30% à 3-points). Ça s'est même aggravé en playoffs, avec seulement 8,3 points, 3,5 rebonds, 1,7 passe et 1 interception de moyenne (à 42% au shoot et 43% à 3-points). Bien trop insuffisant pour un joueur qui avait été re-signé par Denver pour... 125 millions de dollars sur cinq ans à l'automne dernier. Ralenté par des blessures, Christian Braun est le premier déçu de ses performances et il assume sa part de responsabilités dans le récent échec des Nuggets. « Je pense être le leader de cette équipe. J'en suis le leader vocal. Et quand on ne joue pas bien collectivement, on peut rejeter la faute sur tout et n'importe quoi. On peut tout accuser. Mais je n'ai pas suffisamment bien joué personnellement et je n'ai pas suffisamment bien préparé cette équipe pour jouer une série difficile. Donc, on sera meilleurs et je serai meilleur. J'ai déjà hâte d'être à la saison prochaine pour pouvoir répondre », annonce-t-il sur le *Denver Post*. Pour Christian Braun, « toute saison qui ne se termine pas avec un titre est une déception et, même si l'on n'est pas encore assuré de rester dans le Colorado l'an prochain, il tient à se racheter. « C'est juste inacceptable. Surtout quand on voit tout le talent présent dans l'effectif... », ajoute-t-il, concernant l'élimination des siens. « Je crois qu'à chaque début de saison, on parle de titre. C'est notre état d'esprit, notre objectif. Donc, on a évidemment échoué et une élimination dès le premier tour est inacceptable. Mais on doit rebondir. On doit se mettre au travail. Vous pouvez me le mettre sur le dos. Je pense que cette équipe n'a pas été suffisamment résiliente en playoffs. » La saison prochaine, le contrat XXL de Christian Braun va commencer et, tandis que les premières critiques arrivent déjà, il sait qu'il n'aura pas le droit de reproduire une saison similaire, après un été placé sous le signe de la récupération. « J'ai été récompensé pour tout mon travail dans mon contrat rookie, donc je comprends que les attentes sont plus élevées et que je dois être meilleur », explique le champion 2023, préféré à Peyton Watson il y a un an. « À titre individuel, je sais que je dois m'améliorer. Je dois mieux jouer. Et je dois avant tout retrouver la santé. Mais il n'y a aucune excuse. »



**COUPE DE LA CAF (FINALE ALLER) : USM ALGER - ZAMALEK SC
SAMEDI À PARTIR DE 20 HEURES AU STADE DU 5-JUILLET**

POUR UN AUTRE TROPHÉE AFRICAIN

L'USM Alger a encore rendez-vous avec l'histoire ce week-end dans sa quête à étoffer son palmarès et son aura à l'international. Samedi soir, à Alger, elle jouera sa finale aller de la Coupe de la CAF 2026 contre le Zamalek SC. En vue, un autre trophée africain pour garnir davantage sa vitrine, mais aussi un chèque de 4 millions de dollars qui lui permettra de passer à un autre standing de restructuration au niveau continental.

Après une semaine après avoir pris la Coupe d'Algérie 2026, l'USM Alger s'apprête à faire vibrer une nouvelle fois ses fans et tout Alger, cette fois au rythme du football continental. Face au Zamalek d'Égypte, les Usmistes jouent du reste pour toute l'Algérie. Cette première manche s'annonce intense, engagée, avec du spectacle en perspective. Le stade du 5-Juillet sera à coup sûr bien rempli pour la circonstance. Pour les Algérois, emmenés par leur coach Lamine N'Diaye, assez expérimenté en pareils rendez-vous de haut niveau, l'enjeu est immense. Déjà auréolés d'un sacre continental récent, en 2023, contre les Young Africans de Tanzanie, doublés de la Supercoupe face au géant d'Al Ahly du Caire, les Rouge et Noir tiennent là une belle occasion pour confirmer leur statut sur la scène africaine. Les Algériens savent d'entrée que seul un résultat positif sans encaisser de but pourrait peser lourd en leur faveur, avant le déplacement au Caire. Et c'est certainement l'objectif tracé pour cette première opposition. «On a

réussi une bonne performance face au CRB (finale de la Coupe d'Algérie, ndlr), vous avez été combattifs sur le terrain. Il faudra refaire ça en mieux maintenant, en finale de la Coupe de la CAF. Il faut avant tout une pleine concentration sur ce rendez-vous. Ok, on a déjà sauvé notre saison par cette coupe, mais on peut encore faire mieux et nous avons les moyens pour gagner encore. Samedi, il faut avoir ce même état d'esprit que face au CRB, si ce n'est plus costaud encore pour assurer un bon résultat. Il faut se dire que notre finale c'est ce samedi, il faut donc assurer au mieux avant d'aller au Caire où on sera en terrain hostile», motive ses joueurs le technicien franco-sénégalais. Des mots qui mettent en avant détermination mais aussi prudence et respect face à cet adversaire qui est loin d'être quelconque. En effet, en face, les Usmistes auront un gros morceau en travers de leur chemin vers le sacre. Le Zamalek revient déjà dans sa vitrine deux répliques de ce trophée. La première gagnée en 2019 contre le RS Berkane du Maroc et la plus récente en 2024 face à ce même adversaire. Et cette fois encore, le Zamalek ne vient pas en victime.

L'INFIRMERIE USMISTE VIDE, LA BONNE NOUVELLE POUR N'DIAYE ! Véritable monument du football africain, le club égyptien possède une expérience précieuse dans les grands rendez-vous. Habités aux finales et aux contextes hostiles, les Cairotes sont surtout à redouter pour leur belle maîtrise technique et leur capacité à gérer les temps faibles. Leur objectif est tout aussi clair : tenter de marquer à Alger pour aborder le match retour avec un avantage psychologique. Bien que corrigé à domicile (0-3) en championnat contre Al Ahly, vendredi dernier, n'empêche que le Zamalek a su



retrouver des ressources pour aller ramener, trois jours après, en déplacement chez Smouha, une victoire (0-1) qui le propulse leader au classement. Les Égyptiens ont d'ailleurs débarqué à Alger, le lendemain de leur victoire, soit hier mercredi. N'Diaye a entamé, le même jour, un regroupement avec son équipe au Centre technique de Sidi Moussa, pour garantir au groupe la meilleure concentration possible, en prévision de ce duel au sommet entre Nord-Africains. La première bonne nouvelle, c'est que tous les joueurs sont aptes pour cette finale aller, car pas de blessés. Et le moral est au beau fixe.

Dimanche dernier, à la reprise des entraînements, le collectif a d'ailleurs improvisé une agréable surprise aux buteurs de la finale, Ahmed Khaldi et Dramane Kamagaté, à qui une haie d'honneur a été réservée. C'est dire que la solidarité et la complicité sont de mise au sein du groupe. Reste à mettre en œuvre la détermination et la qualité qu'il faut pour assurer devant le Zamalek. Il faudra surtout veiller au grain tout au long de la rencontre, car c'est là le genre de match où chaque détail compte. Et ce premier acte à Alger donnera certainement le ton de cette finale indécise.

Djaffar Chilab

LIGUE 1 (28^E JOURNÉE) MCA – MB ROUISSAT DEMAIN À 18H AU STADE DE DOUÉRA

Journée de consécration pour le MC Alger

A seulement un seul point d'officialiser son titre, le 10e de son histoire, le MC Alger s'apprête vraisemblablement à vivre son jour de consécration, demain, à l'occasion de son match, comptant pour la 28e journée de la Ligue 1, qui l'opposera au MB Rouissat, au stade de Douéra, à partir de 18 heures. Chez le peuple mouloudéen, tout le monde est fin prêt pour faire de ce match un rendez-vous historique qui verra leur équipe fétiche lancer les

célébrations du dixième titre de champion de l'histoire du club. Le moment est grave ! Forcément, on envisage la fiesta en grand, à la hauteur de l'événement. La fête a du reste déjà débordé du stade Ali-Ammar de Douéra qui abrite, en cette fin d'après-midi, le match, et le lancement des festivités. Pas un Algérois qui doute que le rendez-vous pourrait être repoussé encore. Pour les Mouloudéens, la victoire est assurée avant l'heure, on n'en discute même pas. On n'évoque que la fête qui suivra le coup de sifflet final de la partie. Même l'organisation du match a été

revue. En effet, le match était dans un premier temps prévu à 20 heures, avant d'être avancé à 18 heures pour sans doute une meilleure maîtrise sécuritaire de la gestion de la foule au sortir du stade. Les quartiers d'Alger sont tous prêts pour l'événement. Chichement colorés aux couleurs du club, on ne guette que ce coup de starter du début de la fête. Certains que le stade Ali-Ammar ne pourrait contenir tout le monde, des initiateurs comptent prévoir des écrans géants sur les places publiques et des projections améliorées dans divers établissements. Alger s'attend à une soirée de fête qui se prolongera

certainement au-delà. Mais auparavant, il y a ce match à jouer sur le terrain. Et le MB Rouissat (13e, 29 points) reste cette équipe imprévisible capable de tout. Le match de l'aller entre les deux équipes est certainement encore dans les mémoires mouloudéennes pour avoir subi, ce jour-là, un certain 18 décembre 2025, la première défaite de la saison de leur équipe. Et c'était à Ouargla, alors que lors de son match qui précédait, ce même MBR s'était fait corriger (1-3), toujours à Ouargla, par le MC Oran.

O AKBOU – CR BELOUIZDAD, UN CHOC POUR UNE PLACE AU PODIUM

Dans les autres matchs prévus demain, O Akbou – CR Belouizdad est certainement celui qui retiendra le plus l'attention avec ces places sur le podium en jeu. L'O Akbou (4e, 44 points) et le CRB (6e, 41 points) sont en effet en compétition directe pour améliorer leur capital points, en quête de ces places qualificatives pour une compétition continentale. Et puis, il y a cet USM Khenchela – El Bayadh presque pour la forme. Khenchela (9e, 34 points) et un match en moins est déjà tirée d'affaire, alors qu'El Bayadh (16e, 15 points) est déjà relégué officiellement. C'est quasiment le même topo qui prévaut entre la JS Kabylie (7e, 38 points) et l'ES Sétif (11e, 30 points) et un match en moins) qui s'affronteront à Tizi-Ouzou juste pour la forme. Auparavant, trois matchs comptent pour cette 28e journée

sont au programme dès cet après-midi. A Oran, le MCO (3e, 45 points), qui rêve de préserver sa troisième place qui le remettra enfin sur la scène continentale, recevra l'ASO Chlef (10e, 34 points) qui jouera pour le plaisir, n'ayant plus rien à perdre ni à gagner. La JS Saoura (2e, 47 points) et un match en moins) tentera également de revenir avec les trois points de la victoire en déplacement chez l'ES Mostaganem (15e, 17 points) et un match de retard, déjà en Ligue 2. Le CS Constantine (5e, 42 points) espère aussi certainement réussir un succès chez le Paradou AC (14e, 21 points) et un match de retard) tout aussi déjà en Ligue 2. A signaler, par ailleurs, que le dernier match de ce 28e round devant opposer l'ES Ben Aknoun à l'USM Alger a été reporté à une date ultérieure vu l'engagement des Usmistes en finale de la Coupe de la CAF dont le match aller coïncide avec cette journée.

Djaffar C.

PROGRAMME

Aujourd'hui

ES Mostaganem – JS Saoura
Paradou AC – CS Constantine
MC Oran – ASO Chlef

Vendredi

USM Khenchela – MC El Bayadh
O Akbou – CR Belouizdad
JS Kabylie – ES Sétif
MC Alger – MB Rouissat
ES Ben Aknoun – USM Alger (reporté)

LFP Saâdi Ismail de la JS Saoura joueur du mois d'avril

L'attaquant de la JS Saoura Ismail Saâdi a été désigné par la Ligue de football professionnelle (LFP) joueur du mois d'avril grâce à ses performances, mais aussi à la régularité qualitative dont il a fait preuve avec son équipe durant cette période. Saâdi a activement contribué au parcours de son équipe qui, à la veille de la 28e journée, pointe à la 2e place du classement avec 47 points et un match de retard. La JS Saoura se présente ainsi candidate en puissance pour une participation continentale la saison prochaine du moins en l'état où en sont les choses actuellement. Saâdi s'est surtout illustré, avec son équipe, durant le mois de février écoulé, en inscrivant trois buts et en délivrant autant de passes décisives. Il succède ainsi à Menzela du MC Alger qui était sacré joueur du mois de mars. Et avant lui, Gaya Merbah, le portier de la JSK, joueur du mois de février dernier.

D. C.

**EL KHALIL**

(Palestine occupée) - Trois Palestiniens ont été blessés mardi dernier lors d'une attaque de colons sionistes dans la région de Masafer Yatta, au sud d'El-Khalil, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne WAFA.

BUCAREST

La coalition gouvernementale roumaine s'est effondrée mardi dernier après l'adoption par les députés d'une motion de censure visant le Premier ministre Ilie Bolojan.

GENEVE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mardi dernier qu'elle effectue des démarches pour retrouver plus de 80 passagers à bord de l'avion dans lequel une croisiériste néerlandaise contaminée à l'hantavirus a été transférée depuis l'île de Sainte-Hélène vers Johannesburg où elle est décédée à l'hôpital.

NEW YORK - Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées lors d'une fusillade survenue près d'un centre commercial du nord de Dallas, dans l'Etat américain du Texas, ont indiqué mardi dernier les forces de l'ordre local.

USHUAIA

(Argentine) - Le navire de croisière immobilisé dans l'Atlantique avec un foyer d'hantavirus a fait l'objet de contrôles de rigueur avant son départ d'Ushuaia en Argentine, le 1er avril, a assuré l'autorité sanitaire de la Terre de Feu, jugeant "très improbable" que la maladie ait été contractée localement.

RIO DE JANEIRO

(Brésil) - Un adolescent a ouvert le feu mardi dernier dans une école du nord-ouest du Brésil, tuant deux employés et en blessant une troisième, ainsi qu'un élève, ont indiqué les autorités.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE EN VISITE OFFICIELLE EN TURQUIE ALGER ET ANKARA SCellent UNE COOPÉRATION STRATÉGIQUE

Le président Abdelmadjid Tebboune effectue une visite officielle en Turquie, marquée par la tenue de la première session du Conseil de coopération stratégique de haut niveau algéro-turc. Aux côtés de son homologue Recep Tayyip Erdoğan, les deux chefs d'État entendent donner une nouvelle impulsion à une relation bilatérale en pleine expansion.

UNE VISITE QUI MARQUE UN TOURNANT

Loin d'une simple visite protocolaire, le déplacement du Président Tebboune consacre une étape décisive dans le rapprochement entre Algérie et la Turquie. Ces dernières années, les deux pays ont considérablement renforcé leurs échanges politiques, économiques et sécuritaires. La mise en place d'un Conseil de coopération stratégique de haut niveau, dont la première session se tient à Ankara, traduit la volonté commune d'inscrire ce partenariat dans la durée. Ce mécanisme, réservé à un nombre limité de partenaires d'Alger, confère à la relation algéro-turque un caractère privilégié et structurant.

TEBBOUNE ET ERDOĞAN À LA MANŒUVRE

Les travaux de cette première session sont coprésidés par les deux chefs d'État, illustrant l'importance accordée à ce nouveau cadre de coopération. Le ton employé dans les communications officielles, où Erdoğan est qualifié de « frère »,



témoigne d'une relation personnelle assumée entre les deux dirigeants. Au-delà du symbole, cette proximité s'appuie sur des liens historiques entre les deux peuples et sur des convergences diplomatiques notables, notamment sur les dossiers régionaux sensibles tels que la Libye, le Sahel ou encore la question palestinienne.

UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EN PLEINE CROISSANCE

Sur le plan économique, la dynamique est déjà bien engagée. La Turquie figure parmi les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie, avec des

échanges en constante progression. Les entreprises turques sont fortement présentes dans plusieurs secteurs clés, notamment le bâtiment, l'industrie et le textile. Les autorités des deux pays ambitionnent désormais de franchir un nouveau cap, en développant des projets industriels intégrés et en favorisant les transferts de technologie, en ligne avec les priorités économiques définies par Alger.

UN RAPPROCHEMENT DANS UN MONDE EN MUTATION

Cette visite intervient dans un contexte international marqué par

des recompositions profondes. L'Algérie renforce son rôle sur la scène africaine, tandis que la Turquie affirme ses ambitions à l'échelle régionale et internationale. Dans ce cadre, Alger et Ankara semblent partager un objectif commun : consolider des partenariats stratégiques autonomes et diversifier leurs alliances dans un environnement mondial en mutation. Il s'agit de la troisième visite du Président Tebboune en Turquie depuis son élection, après celles effectuées en mai 2022 et en juillet 2023, illustrant la régularité du dialogue politique entre les deux capitales. **Y. O.**

CAP SUR UN PARTENARIAT D'AVENIR

Les relations historiques enracinées entre l'Algérie et la Turquie ont connu, ces dernières années, une dynamique soutenue et un développement remarquable, à travers l'intensification du dialogue politique et le renforcement du partenariat dans tous les domaines, à la faveur de la forte volonté des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président turc, M. Recep Tayyip Erdoğan, de siffler la coopération bilatérale vers des horizons plus larges. La visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue une étape importante dans le parcours des relations historiques entre les deux pays, liés par un Traité d'amitié et de coopération depuis 2006. Les entretiens entre les deux présidents permettront d'évaluer les réalisations et les acquis précieux enregistrés ces dernières années. Elle constitue également une opportunité pour renforcer les relations solides entre les deux pays frères et hisser leur partenariat à la hauteur des aspirations des deux peuples, à travers la

création de nouvelles opportunités et perspectives. Cette visite vient également réaffirmer la convergence politique entre les deux pays sur les principaux dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun, notamment la cause palestinienne. Elle contribuera en outre à renforcer les positions des deux pays en faveur du dialogue et des solutions pacifiques dans le règlement des conflits, au service de la paix internationale. L'attachement du président de la République et de son homologue turc à entretenir des contacts permanents et une concertation continue reflète la qualité et le niveau privilégié des relations entre les deux pays, comme en témoignent les visites de qualité de part et d'autre, ayant permis de poser les bases d'un partenariat durable et intégré, et les rencontres bilatérales tenues dans divers forums internationaux et régionaux. Dans ce cadre, le président de la République a effectué, en mai 2022, une visite d'Etat en Turquie, ayant constitué un nouveau jalon dans l'histoire des relations entre les deux pays. Cette visite avait été marquée par la signature de

plusieurs accords et mémorandums d'entente dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, les mines, les finances et l'industrie, ainsi que dans les domaines des sciences et technologies et de l'innovation. Lors de cette visite, le président de la République a été fait Docteur honoris causa en relations internationales par l'Université d'Istanbul, l'une des plus prestigieuses Universités turques, en reconnaissance de ses efforts en faveur du renforcement des relations de coopération historiques entre l'Algérie et la Turquie. Une année plus tard, en juillet 2023, le président de la République a effectué une visite de travail en République de Turquie, ayant contribué à insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales, notamment sur le plan économique. De son côté, le président turc a effectué, en janvier 2020, une visite d'amitié et de travail en Algérie, suivie d'une visite officielle, en novembre 2023, au cours de laquelle les dirigeants des deux pays ont réitéré leur volonté sincère d'aller de l'avant vers une coopération bilatérale étroite. **R. N.**

POUR METTRE FIN AU GÉNOCIDE À GHAZA

LE PREMIER MINISTRE ESPAGNOL APPELLE À PROTÉGER LES EFFORTS DE LA CPI ET L'ONU

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a appelé hier la Commission européenne à prendre des mesures pour protéger l'indépendance de la Cour pénale internationale (CPI) et de l'Organisation des Nations unies (ONU), ainsi que leurs efforts visant à mettre fin à l'agression sioniste génocidaire contre la bande de Gaza. "Nous demandons à la

Commission d'activer l'instrument anti-coercition afin de protéger l'indépendance de la Cour pénale internationale et des Nations unies, ainsi que leurs actions pour mettre fin au génocide à Gaza", a déclaré M. Sanchez dans un message publié sur les réseaux sociaux. Il a affirmé que l'Espagne "ne détournera pas le regard" et a mis en garde contre les risques que

font peser sur le système international des droits de l'Homme les sanctions visant les défenseurs de la justice internationale. "L'Union européenne ne peut rester spectatrice face à cette persécution", a-t-il ajouté. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72 619 martyrs et 172 484 blessés, en majorité des femmes et des

enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mercredi dernier par les autorités sanitaires palestiniennes. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 837 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2 381 autres ont été blessés, tandis que les corps de 769 martyrs ont été récupérés, selon la même source.